



INTITULE DU DOCTORAT : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES

OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT

- développer et améliorer la création de capacité dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ;
- développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille ;
- renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ;
- mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ;
- renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

- se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ;
- faire des investigations sur les aspects socio-économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ;
- jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ;
- avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, des compétences

CONSTITUTION DU DOSSIER

- une demande motivée de deux pages adressées au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ;
- une copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial.
- trois (03) lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de master ou DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ;
- une (01) quittance des frais d'étude de dossiers de **vingt (20.000) FCFA** ;
- trois (03) références ;
- une (01) version PDF du résumé de son mémoire de master ou DEA.

Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme.
DAAS-UL (www.univ-lome.tg).

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

NB :

- *Candidats des pays anglophones : cours de français offerts.*
- *Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.*

APERCU DU PROGRAMME

Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).

Programme à consulter sur le site du CERSA : <http://www.cersa.togo.org>

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Par courriel au CERSA :
cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes :
floradelali@gmail.com
werepit@hotmail.com

<p>personnelles et professionnelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<p><i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>La thèse de doctorat en Sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Lomé, le 08 MAI 2023</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p> 	<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 08 mai au 16 juin 2023</p>
<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	 <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>IB Bank : UL</p> <p>01030-06429700111-01</p> <p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p><i>Présélection</i> <i>Entretien individuel</i> <i>Sélection définitive</i></p> <p>Du 25 juillet au 22 août 2023</p>
		<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p>26 août 2023</p>

<p>personnelles et professionnelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<p><i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>La thèse de doctorat en Sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Lomé, le 08 MAI 2023</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p> 	<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 08 mai au 16 juin 2023</p>
<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	 <p><u>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</u></p>	<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>IB Bank : UL</p> <p>01030-06429700111-01</p> <p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p><i>Présélection</i></p> <p><i>Entretien individuel</i></p> <p><i>Sélection définitive</i></p> <p>Du 25 juillet au 22 août 2023</p>
		<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p>26 août 2023</p>



INTITULE DU MASTER : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES ANIMALES, BIOETHIQUE ET BIEN-ETRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES (MIRSAB-CERSA)

TYPE DE MASTER : RECHERCHE

OBJECTIFS GENERAUX

- offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ;
- créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche ;
- offrir des cadres en sciences animales ayant une bonne compréhension des rapports homme-animal et du bien-être des animaux.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- connaître les théories en sciences et production animale, les principes et les pratiques de l'alimentation et nutrition animale ;
- gérer la production et l'exploitation des

CONSTITUTION DU DOSSIER

- une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ;
- une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat) ;
- un (01) curriculum vitae détaillé ;
- une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ;
- une autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires ;
- une (01) quittance des frais d'étude de dossiers de **quinze (15.000) FCFA** ;
- deux (02) lettres de recommandation ;
- trois (03) références.

LANGUES DE TRAVAIL

Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

NB :

- *Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;*
- *Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.*

APERCU DU PROGRAMME

Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation.
Programme à consulter sur le site du CERSA : <http://www.cersa.togo.org>

<p>animaux domestiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les problèmes bioéthiques relatifs à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - analyser les problèmes sociaux et juridiques relatif à la production et à l'exploitation des animaux domestiques ; - appliquer la méthodologie de la recherche scientifique dans la rédaction du mémoire de recherche en sciences animales ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur Ajouter une (01) attestation d'homologation de privé et les universités impliquées. 	<p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p> <p>Lomé, le 08 MAI 2023</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali@gmail.com et werepit@hotmail.com</p> <p>Le candidat doit déposer une copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.</p>
<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 		<p>DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>DU 08 Mai au 16 juin 2023</p>
		<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>IB Bank : UL 01030-06429700111-01</p>
		<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p><i>Présélection Entretien individuel Sélection définitive</i></p> <p>25 juillet au 22 août 2023</p>
		<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p>26 août 2023</p>



INTITULE DU MASTER : MASTER INTERNATIONAL / REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (MIRSA)
TYPE DE MASTER : RECHERCHE

<p>OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ; - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche ; 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - une (01) quittance des frais d'étude de dossiers de quinze (15.000) FCFA ; - deux (02) lettres de recommandation ; - trois (03) références. <p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>LANGUES DE TRAVAIL :</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Candidats des pays anglophones : cours de français offerts ;</i> - <i>Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.</i>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière avicole dans les pays d'origine ; - synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière dans les pays respectifs des candidats ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au 		<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation. Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p>
		<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes : floradelali@gmail.com et werepit@hotmail.com</p> <p>copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après la sélection.</p>

<p>présent programme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<p>Lomé, le 08 MAI 2023</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p>DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>DU 08 mai au 16 juin 2023</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>Le master en sciences aviaires est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence en Sciences Animales, du diplôme d'Ingénieurs Agronome ou tout autre diplôme équivalent.</p>		<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>IB Bank : UL</p> <p>01030-06429700111-01</p>
<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 		<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p><i>Présélection</i></p> <p><i>Entretien individuel</i></p> <p><i>Sélection définitive</i></p> <p>25 juillet au 22 août 2023</p>
<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p>26 août 2023</p>		



Appel à candidature du CERSA au programme de Recherche Post doctorale en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : Post doctoral en Sciences Aviaires de l'Université de Lomé

DESCRIPTION DE POSTE	PIECES A FOURNIR	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS
<p>Dans le but de renforcer l'équipe de formation, 3 postes de post-doctorants sont disponibles au CERSA.</p> <p>Les chercheurs post-doc sont éligibles à un contrat d'un (1) an avec possibilité d'une prolongation. Dans tous les cas, le poste de post-doc ne dépassera pas deux (02) années.</p> <p>Les responsabilités du chercheur post-doc seront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en termes de renforcement de capacités des parties prenantes de l'industrie avicole et utiliser les besoins pour développer un module à court terme et des sujets de recherche ; - Participer aux activités de recherche et de formation du centre ; - Encadrer les étudiants dans l'élaboration et l'exécution des 	<ul style="list-style-type: none"> - Une (01) demande adressée au Président de l'Université de Lomé, tenant lieu de lettre de motivation ; - Un (01) résumé d'une page du Curriculum Vitae ; - Une (01) copie du diplôme ou attestation de Doctorat - Un (01) exemplaire de chaque article publié ; <p>NB : Les candidats sélectionnés doivent soumettre les documents biométriques originaux et les relevés de notes et diplômes au secrétariat du CERSA à l'Université de Lomé.</p>	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>par courrier au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec cc au floradelali@gmail.com ; simplicekarou@hotmail.com werepit@hotmail.com</p> <hr/> <p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 1^{er} au 28 juin 2023</p>

protocoles de recherche, dans la rédaction des mémoires et thèses ;

- Aider à rédiger les articles scientifiques ;
- Participer activement aux activités de production, de transformation et de commercialisation des produits du CERSA ;
- Participer activement aux activités de formation théoriques et pratiques organisées par CERSA.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Etre ressortissant d'un pays de l'Afrique occidentale et centrale ;
- Etre libre de tout engagement professionnel ;
- Etre détenteur d'un Doctorat en biologie animale, sciences aviaires, agroéconomie, sécurité sanitaire des aliments, technologie alimentaire ou disciplines connexes avec mention très honorable ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe ;
- Une excellente connaissance de l'anglais est un grand atout.

Lomé, le

08 MAI 2023

Le Président de l'Université de Lomé,


Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

